

# GAZETTE DE L'ANNÉE 2023



MAIRIE DE BENOISTVILLE

## Edito



**Monsieur Gancel Daniel,  
Maire**

C'est toujours avec plaisir que j'écris ces quelques lignes pour la gazette communale.

Cet édito permet à toutes et tous d'avoir des informations pratiques sous la main, de prendre connaissance du travail accompli par le Conseil Municipal.

Nous voici à mi-mandat. Vous pouvez constater que nous sommes toujours autant mobilisés pour que notre commune soit toujours accueillante et où il fait bon vivre.

Je remercie tous les agents communaux qui œuvrent chaque jour pour votre bien-être.

Les édifices et bâtiments communaux sont régulièrement entretenus ainsi que les chemins de randonnée.

La mise en place des défenses incendie se poursuit selon le calendrier arrêté par le conseil municipal, la rénovation du clocher communal est terminée.

Bref, de nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation afin de poursuivre l'évolution positive de la commune.

Je remercie les Présidents et les Membres des associations communales qui font vivre la commune, et croyez-moi, ce n'est pas une tâche aisée. Je profite de cet encart pour vous inciter à vous joindre à eux.

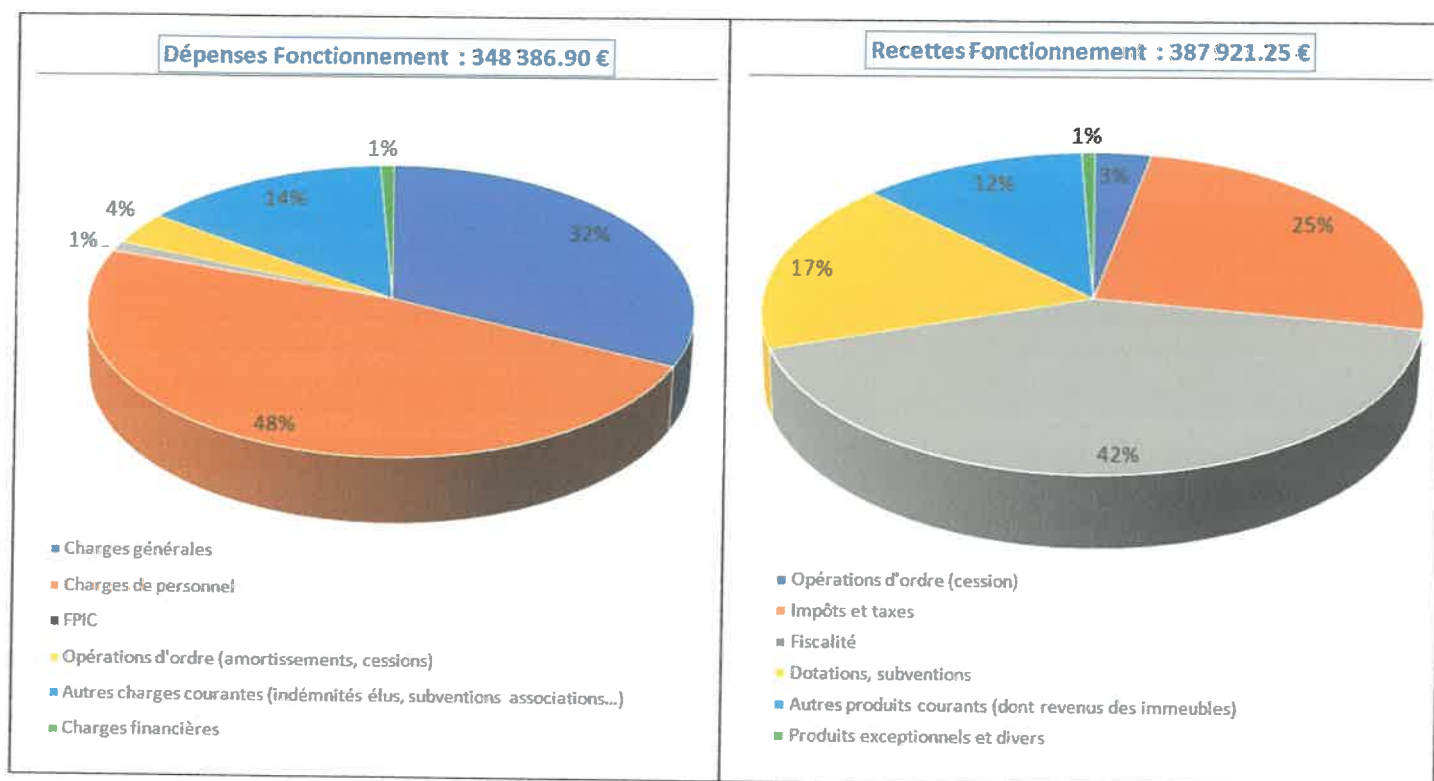
Vous découvrirez au fil des pages de cette gazette, toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne.

Bonne lecture.

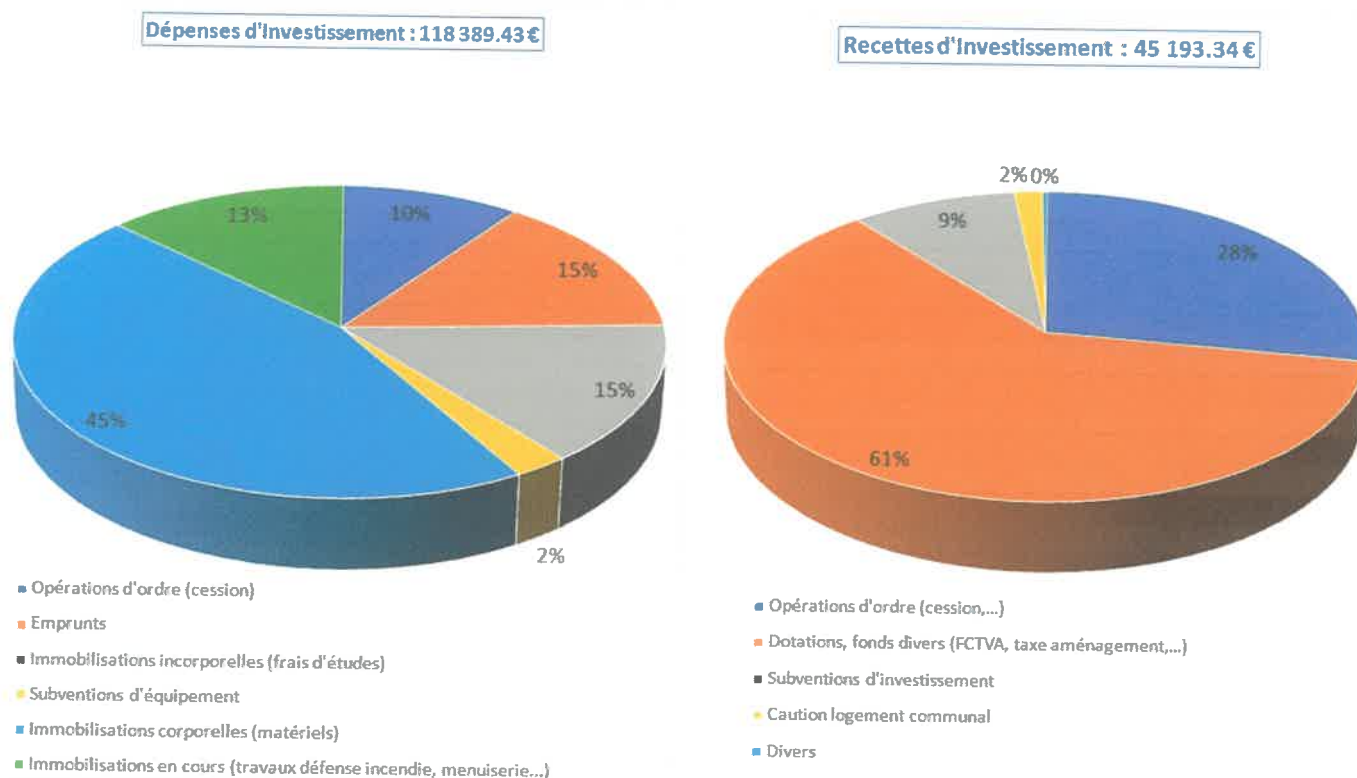
Bien cordialement.

Le Maire.

## Finances communales, section fonctionnement



## Finances communales, section investissement



## Vœux du Maire

En 2022, à notre grand regret, nous n'avons pu vous accueillir à la salle communale pour vous présenter nos vœux, la COVID 19 étant toujours d'actualité.

En 2023, nous avons pu nous retrouver pour cette tradition de présentation des vœux.

Mr Gancel Daniel, maire, les adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal, vous remercient d'être venus nombreux pour partager ce moment de convivialité qui s'est clos autour d'une galette des rois.



## Démographie 2022/ 2023

### Mariages

- Mylène et Emmanuel Omont.
- Sonya et Florent Murie
- Tatsiana et Gilles Bonnissent
- Mathilde et Guillaume Barbouteau
- Tiffany et Alexis Brisset

### Naissances

- Aubert Lebrequier
- Hanaë Blassel
- Tyméo Buhot
- Paul-Loup Burillard
- Eléanor Gallion
- Billie Guisti
- Océane Jeanne
- Alec Letablier
- Gretchen Stocker
- Allesio Guiffard
- Paul Appaire
- Lola Lebrédonchel
- Louis Duthoit-Lecesne
- Eden Thomine
- Marie Siouville
- Kaïs Lorinquer
- Paola Jean

### Baptêmes civils

- Shaynah Prézot Guettal
- Kenzo Demottais Guettal

### Ils nous ont quittés

- Monsieur Goron Michel
- Madame Morel Agnès
- Madame Quesnel Marie-Thérèse
- Madame Devots Rose
- Monsieur Travert Remy
- Monsieur Laniepcé Hubert
- Monsieur Kozak Jacques
- Monsieur Lejuez Bruno





## Cérémonies du 8 mai 2022 / 2023

En présence du Président et des membres d'Anciens combattants de la commune, des membres du conseil municipal.

Cérémonies commémoratives, menées par Mr Gancel Daniel, maire.



## Cérémonies du 11 novembre 2022 / 2023

Commémoration du 11 novembre 2022, dépôt de gerbe par Mr Legoupil Henri, Président de l'Amicale des Anciens Combattants.



Monsieur Gancel Daniel, Maire de la commune, Mr Legoupil, président de l'Amicale des Anciens Combattants, de Mr Pezet Rémy, Mr Meslier Jean-Jacques, porte-drapeaux, cette manifestation est l'occasion de saluer la mémoire des victimes des deux guerres mondiales et de tous ceux qui sont morts pour la France, dont trois soldats morts en Irak en août 2023.



## Fête patronale, juin 2023



A l'occasion de la Fête Patronale, l'Abbé Haupais est venu célébrer la messe avec l'Abbé Edgar PhakaKumbu. Nous étions nombreux au verre de l'amitié, offert par la commune.

Un beau moment avec beaucoup de joie.

## Repas du DDAY juin 2023



Peu de monde pour notre DDAY, mais nous avons passé une très belle journée sous un grand soleil. Merci à vous d'être venus et un grand merci au Comité des Fêtes, pour leur aide et leur participation.

## Départ de Christine et arrivée de Carinne



Christine est entrée dans la fonction publique territoriale le 9 avril 1986, à la mairie de Turlaville en qualité de « Commis temporaire ». Après avoir gravé les multiples échelons statutaires de la territorialité, être passée par la mairie de Flamanville, Christine est arrivée à la mairie de Benoistville le 2 juillet 2019 en qualité d'attachée titulaire. D'humeur toujours égale et très professionnelle, elle s'est très vite intégrée au sein de la commune. Après 4 années passées au poste de secrétaire comptable, Christine a fait valoir ses droits à la retraite. Merci pour son travail accompli. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans sa nouvelle vie ainsi qu'à Bernard son époux.



Carinne BARTHELEMY, mariée, 2 enfants, est notre nouvelle agente administrative. Elle remplace Christine LEVAVASSEUR partie à la retraite début mars 2023. Carinne arrive de Franche-Comté où elle occupait le poste de responsable comptable pour une SA HLM à MONTBELIARD (25). C'est un virage professionnel que Carinne a opéré en entrant dans la territorialité en qualité de comptable. Native du Cotentin, Carinne est revenue à ses racines. Compétente, joviale et toujours de bonne humeur, Carinne s'est très rapidement intégrée au sein de l'équipe des agents communaux.

Nous lui souhaitons un long séjour parmi nous à BENOISTVILLE



## Repas des aînés 2022

Une belle journée pour le repas des aînés, nous avons pu nous retrouver autour d'un excellent repas, concocté par le restaurant La Table de Malé. Des cadeaux furent offerts aux doyens de la journée, Mme Collas et Mr Pezet.

Nous avons chanté, dansé et repris en cœur les chansons des yéyés grâce au groupe de musiciens, Les Pourquoi Pas, merci à eux de s'être adaptés à notre thème de décoration des années 60.



## Repas des aînés 2023

Une super journée passée en compagnie de nos aînés autour d'un excellent repas préparé par Régine et Rémy de La Table de Malé, une très bonne ambiance animée par Fabienne et Régis, que nous avons retrouvés avec un grand plaisir !

De bons danseurs, des chants et beaucoup de rires ... La journée s'est clôturée sur un rock endiablé et une tournée avec le célèbre trou normand.



## Remise de la Médaille de la Famille Française

Après deux ans d'absence, dû au COVID, nous avons pu souhaiter une bonne fête aux parents.  
C'est une tradition que nous aimons garder à Benoistville.

Claudine et Maxime Valogne, leurs cinq enfants ainsi que leurs neuf petits-enfants.



Patricia et Jean Roulland, leurs quatre enfants ainsi que leurs six petits-enfants.

Catherine et Patrice Desiresse, leurs quatre enfants ainsi que leurs huit petits-enfants.



## Noces d'Or

C'est avec un grand oui, que Mr et Mme Ingouf ont renouvelé leurs vœux de mariage, entourés de leurs quatre enfants comme témoins.

Après 50 années passées ensemble, leur mariage vaut de l'or !  
Nous leur souhaitons de passer encore de nombreuses années ensemble, avec autant de bonheur, de bonne humeur et une bonne santé.





## Verre de l'amitié

Le 8 octobre 2022, la municipalité ainsi que les Maires du Canton, ont accueilli l'abbé Jacques HAUPAIS pour son départ à la retraite, et l'abbé Edgar PHAKA HUMBU pour son arrivée dans la paroisse Saint Clair des PIEUX.

L'abbé HAUPAIS a commencé son sacerdoce en 1989 à DENNEVILLE, puis à CAMBERNON en 1995. 7 ans plus tard, il est nommé curé à MONTEBOURG et arrive en 2006 à la paroisse Notre Dame des PIEUX qui recense 10 communes sur le canton puis 15 en 2010 pour devenir la paroisse Saint Clair.

L'abbé Jacques HAUPAIS a poursuivi inlassablement sa mission de pasteur dans notre beau Cotentin, s'attachant à célébrer régulièrement les messes dans chaque commune mais aussi à la résidence des Aubépines aux PIEUX et à l'EPHAD de FLAMANVILLE.

Au-delà de nos frontières, l'abbé HAUPAIS étend sa mission évangélique à NIANING au Sénégal où il apporte une aide éducative et sociale, mais aussi alimentaire à la population.

Après 43 années consacrées à sa mission de prêtre dans le diocèse de COUTANCES, l'abbé Jacques HAUPAIS a fait valoir ses droits à la retraite, mais reste néanmoins disponible sur le diocèse.

Cette journée du 8 octobre 2022 était aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à l'abbé Edgar PHAKA KUMBU qui officie maintenant au sein de la paroisse Saint Clair.

Originaire du Congo, l'abbé PHAKA KUMBU exerce sa mission pastorale depuis 12 années dans le diocèse de COUTANCES, et plus précisément à la paroisse Saint Jean Eudes à SAINT-LO.

Arrivé aux PIEUX le 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'abbé Edgar PHAKA KUMBU s'est très vite intégré au sein de notre paroisse où il a été très bien accueilli par la communauté chrétienne et par les autorités administratives du canton.

La municipalité de BENOISTVILLE souhaite la bienvenue à son nouveau prêtre.



## Collectes solidaires

Comme chaque année, nous participons à la collecte nationale en faveur de la banque alimentaire. 381 bacs soit 4679 kg de denrées alimentaires collectées, grâce à votre générosité. Merci à vous de vous être mobilisés, donateurs et bénévoles.

Encore merci à nos nombreux bénévoles, Marie-France, Joëlle, Michèle, Valentine, Sonya, Véronique, Viviane, Régine, Sylvie, Christophe et Thierry.



Merci à François et ses bénévoles, pour la collecte annuelle, au profit des restos du cœur.

Au niveau national, c'est une hausse de 17 % de repas distribués et ce chiffre va croître, malheureusement.



## Téléthon

Passage du Téléthon en 2022 et 2023, quelques dons ont été offerts lors de ces deux étapes cyclistes.

En 2023, un container destiné à récupérer les piles était mis à votre disposition à la mairie. Action téléthon utile et bienveillante pour notre planète.



## Des nouvelles de l'Abbé Haupais

### Mes premiers mois de retraité !

Après 16 années passées au service de la paroisse Saint Clair des Pieux, comme curé, j'avais entre autre la charge de Benoistville, j'ai quitté ma charge pastorale le 11 septembre dernier pour partir en retraite. J'ai passé un mois et demi chez moi, à Denneville, rendant encore quelques services le dimanche. Je suis revenu deux fois sur les Pieux et Bricquebosq, je suis allé aussi deux fois à Barneville-Carteret au moment de la Toussaint. Le trois novembre 2022, je partais donc pour six mois chez moi au Sénégal. C'était mon cinquantième séjour dans ce pays d'adoption, et la vingtième année de mon premier séjour. C'est en janvier 2003, que j'ai découvert pour la première fois ce beau pays des 4 S : Sénégal, Soleil, Sourire, Solidarité !

En arrivant début novembre, la saison des pluies est terminée, c'est le début de la saison sèche. J'ai retrouvé tous mes amis à Nianing, chrétiens et musulmans.

Dès mon arrivée, j'ai recontacté un peintre pour repeindre toute ma maison ainsi que les 2 cases. L'intérieur en peinture blanche et pour les murs extérieurs j'ai fait refaire le crépi qui était jaune en couleur ocre. J'ai refait faire aussi des travaux d'entretien sur la paillote qui est sur la terrasse de la maison. Après ces travaux, je me suis investi dans la vie de la paroisse de Nianing, mais à un rythme de retraité ! J'ai pris mon tour de prédication sur la paroisse et de présidence de la messe le dimanche : un dimanche sur trois, en alternance avec le curé de la paroisse, le Père Eugène et le vicaire, l'abbé Roger. Deux fois par semaine, je suis allé célébrer la messe chez les sœurs qui tiennent une pouponnière (orphelinat) à deux cents mètres de chez moi. Le lundi soir également à partir du mois de mars, je suis allé célébrer la messe dans la communauté des frères du Sacré Cœur présente sur la paroisse. Les autres jours, je célébrais la messe chez moi. Tous les vendredi midi je suis allé manger au presbytère de la paroisse, il m'est même arrivé de manger seul, les prêtres de la paroisse étant absent ce jour-là.

Pendant ces six mois passés à Nianing, j'ai eu la joie de rencontrer plusieurs anciens paroissiens venus en vacances à quelques kilomètres de chez moi, j'ai aussi accueilli deux groupes : des anciens paroissiens venant de Cambernon, pendant 10 jours et un autre groupe pendant 20 jours, des anciens paroissiens de Benoistville. Avec ces deux groupes, nous avons beaucoup voyagé dans le Sénégal avec ma voiture, avec le deuxième groupe, nous avons même été jusqu'à Saint Louis, situé tout au nord du Sénégal.

J'ai participé à plusieurs rencontres avec les prêtres, les religieuses et les religieux de tout le doyenné de M'Bour. J'ai vécu de nombreux moments conviviaux avec les prêtres, les religieuses et les religieux de la paroisse : le premier janvier, le mardi gras, le lundi de Pâques et le premier mai. J'ai été accueilli partout comme l'un des leurs.

J'ai eu la joie de bénir la chapelle du quartier où je vis, le samedi 29 avril. Chapelle financée par les dons des paroissiens des Pieux. Cette chapelle était terminée depuis juin 2014, elle servait régulièrement mais n'avait jamais été bénite. C'est donc chose faite maintenant.



J'ai pris aussi le temps quelques fois de faire la sieste en début d'après-midi, ce que je ne connaissais pas avant. Il est vrai que lorsque la température dépasse les 35 degrés, cela fait du bien de se reposer quelques instants en début d'après-midi. Nous avons même eu en avril des températures proches des 40 degrés pendant une semaine.

Voilà ma vie de retraité pendant ces 6 premiers mois au Sénégal. J'ai vécu 6 mois merveilleux, sans m'ennuyer une seconde.

Je suis de retour à Denneville depuis le début du mois de mai. Je rendrais encore des services dans les paroisses qui me solliciteront, autrement je vais assurer l'entretien de mon jardin à Denneville. Je repartirais la deuxième quinzaine d'octobre par la route avec ma voiture au Sénégal, pour cette fois ci pour un nouveau séjour de 7 mois.

Abbé Jacques HAUPAIS,  
(Courrier du printemps 2022)



### **Communauté Chrétienne locale :**

- Cécile Néel, qui est aussi officiant laïc
- Marie-France Leterrier, membre de l'Equipe d'Animation Pastorale

Notre paroisse a depuis plusieurs années son site internet. Vous pouvez consulter ce site en tapant : <https://www.coutances.catholique.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/saint-clair-des-pieux/>

# Le petit mot de La Paroisse

## *Chronique Paroissiale*

Je remercie les responsables de ce bulletin municipal de me donner l'opportunité de vous livrer, au nom de la paroisse, quelques informations sur la vie de la paroisse

### *Quelques informations*

Depuis le 1er septembre 2022, l'abbé Edgar PhakaKumbu a été nommé curé de la paroisse Saint Clair des Pieux, en remplacement de l'abbé Jacques HAUPAIS qui a pris sa retraite.

Je réside au presbytère des Pieux, 2 place Saint Clair.

Tél : 02 33 52 43 41

### *ACTIVITES PASTORALES ET CATECHETIQUES*

**Aumônerie des collègues** : Elle est assurée par un groupe de personnes dont le diacre Olivier.

Les 6è ,5è ,4è et 3è ont des rencontres un dimanche par mois à la salle Jeanne d'Arc. Ils animent ensuite la messe sur les pieux à 11h00. Les 6è pourront faire leur profession de foi le 27Mai 2023.

**Catéchisme** : Les enfants du primaire (CE2, CM1 et CM2) viennent sur Les Pieux le mercredi à 10h15 (un 1<sup>er</sup> groupe) et le vendredi à 18h (un 2<sup>ème</sup> groupe) à la salle Jeanne d'Arc. Les CM1 pourront faire leur première communion le 18 Mai (jour de la fête de l'ascension) à 10h30' aux Pieux.

**Les baptêmes** peuvent être célébrés à l'église de Benoistville le samedi, soit en fin de matinée soit en fin d'après- midi, en fonction de la disponibilité du célébrant (prêtre ou diacre). Le dimanche, les baptêmes sont, de préférence, célébrés à l'église des Pieux après la messe.

**Mariages et inhumations** : Les mariages et les inhumations sont célébrés à l'église de Benoistville aux heures et dates demandées. En l'absence du prêtre, les inhumations peuvent être célébrées par un « officiant laïc »

**Messes** : une messe est célébrée le samedi soir à 18h30'sur les Pieux (18h00' l'hiver). Par ailleurs, des messes sont célébrées en semaine dans les 13 églises qui n'ont pas la messe le dimanche. Les dates et les jours de célébration sont régulièrement affichés dans les différentes églises. Des messes sont également célébrées au foyer-résidence « les aubépines » (tous les mercredis à 18h00') et à « L'Aubade » Flamanville (tous les vendredis à 15h30')

**Communauté chrétienne locale** : quelques personnes de la communauté chrétienne locale, s'occupent de l'église et font le lien avec la paroisse St Clair des Pieux. D'autres, hommes et femmes de bonne volonté, sont les bienvenus.

**Contact avec la paroisse** : La paroisse a depuis quelques années son site internet. Vous pouvez le consulter à tout moment en tapant : <http://w.w.w.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/saint-clair-des-pieux>

Edgar PhakaKumbu

Curé de la paroisse Saint Clair des Pieux

## Eglise Saint-Pierre, réfection du clocher

Ce dernier a besoin d'une rénovation afin de préserver l'ensemble de l'édifice.

Mr Margueritte, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, est venu apporter son soutien financier. Un projet de 110 000 € HT qui a pu compter sur les collectivités. Le Cotentin y a contribué à hauteur de 16 500 €, grâce aux fonds de concours.

LE COTENTIN **SOUTIENT**  
LES PROJETS DE VOTRE  
QUOTIDIEN



Les joints du clocher ont été repris afin d'éviter que l'eau ne s'infilte dans le bâtiment, les travaux furent terminés au printemps 2023.

Reprise de l'étanchéité, nettoyage de la rosace et enduits intérieurs par l'entreprise JOSEPH Damien de Benoistville.



Lors des travaux intérieurs, nous avons pu remettre en évidence une niche qui était cachée derrière les enduits. Une rénovation complète de notre horloge, cadran et mécanisme a également été effectuée.

Merci à Janine et Marie-France pour être venues en aide à Brigitte pour que notre église retrouve sa beauté.





## Les travaux des deux dernières années

**Une partie des travaux effectués par nos agents communaux.**

Mise en sécurité de l'abri bus, sur la RD 650.

Réfection de deux logements communaux, peintures, sols et sanitaires.



Fleurissement du cimetière



Mise en place des premières bâches à incendie, la Tostellerie, la Laiterie, Reyneville.



## Suite des travaux

**Travaux de mise en place de l'assainissement collectif dans le bourg.  
Travaux réalisés par l'entreprise SARC.**



**Remise en état du chemin piétonnier le long de la RD 650.**



**Pose de faïence dans les toilettes de la salle des fêtes, travaux effectués par l'entreprise Siouville Christophe, et changement de la porte d'entrée par l'entreprise Bonnemains.**





## Comité des Fêtes, le Président passe la main

Jean ROULLAND, natif de BENOISTVILLE, a toujours été très attaché à sa commune. Il y a quasiment toujours vécu.

En 1987, marié et père de famille, il est revenu s'y installer pour ne plus en repartir et 2 ans plus tard, il était membre du bureau du Comité des Fêtes où il a œuvré pendant plusieurs années avant d'en être le trésorier pendant 6 années, puis vice-président pendant 4 ans et enfin il devient président en 2008 jusqu'en janvier 2024.

Jean a toujours œuvré pour faire vivre sa commune de cœur, tant au travers des tournois de football, des vide-greniers, méchouis, repas ou magnifiques illuminations du bourg toujours autant admirées.

Après 35 années d'investissement et de bénévolat au sein du Comité des Fêtes, Jean a souhaité passer la main. L'équipe municipale lui souhaite plein de bonheur dans ses nouvelles activités de retraité à plein temps.

Avec la démission du président, celle de Ariane SAUTY, après 12 années en qualité de secrétaire et celle d'Olivier LEJUEZ, après 6 années de membre, un nouveau bureau présidé par Catherine DESIRESSSE et deux nouveaux membres, a été élu le 18 janvier 2024.

Nous leur souhaitons plein de réussite et de longévité.





Un grand MERCI aux associations  
et aux bénévoles qui donnent de leur  
temps pour notre commune.  
Le bénévolat c'est l'art de la gratuité  
du cœur, du geste et du temps.



## Le petit mot de nos élèves

Les classes de GS/CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Mont-Saint-Michel. Sous le soleil, les élèves ont pu découvrir la baie au cours d'une promenade avec un guide agréé et ont participé à une chasse au trésor dans le Mont en suivant le chemin des remparts. Les 63 enfants et leurs accompagnateurs sont rentrés ravis de cette sortie. Nous adressons un grand merci à l'APE pour le financement.



Les élèves de CM1 et de CM2 sont partis 2 jours, en mai dernier, en classe découverte à Rouen. Ils ont visité la cathédrale et le centre historique, ainsi que le Muséum d'Histoire naturelle. Les 43 élèves de l'école des 3 Villages étaient logés à l'Auberge de jeunesse du Robec et se sont déplacés en utilisant les transports en commun rouennais. Le beau temps nous a accompagnés tout au long du séjour, qui a ravi enfants et accompagnateurs. Un grand merci à l'APE (Association des Parents d'Élèves) et aux Mairies pour leur soutien financier ! Une belle expérience et que des bons souvenirs !



Tous les élèves de l'école des 3 Villages ont participé à la fête de la musique organisée à Benoistville le 9 juin. Les maternelles ont chanté divers chants sur le thème des légumes avec leurs maîtresses et les enfants de l'élémentaire ont présenté des chansons au rythme du ukulélé de Madame Rousselière.

Merci à l'association Ben Songs.



## Le petit mot de l'Association des Parents d'Elèves

Cette année scolaire 2022/2023 a été riche en actions pour l'APE !

La mobilisation des membres de l'APE a permis de mener plusieurs actions et ainsi de récolter des fonds pour mener à bien les différents projets pédagogiques de l'école des Trois Villages.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent au bon déroulement de ces actions :

- Les maires des trois communes pour le prêt des infrastructures, leurs subventions...
- Les bénévoles (parents...) qui répondent toujours présents lors de nos actions. Et nous remercions également les enseignants.

Les différentes actions menées en 2022/2023 :

- La poursuite de la collecte du papier. Bien que des containers jaunes soient présents dans chaque foyer, l'action ne s'arrête pas ! Nous continuons la collecte du papier. Nous remercions la mairie de Saint Christophe du Foc qui nous met toujours à disposition une partie du local communal municipal pour stocker tout ce papier !
- La vente des sapins de Noël (dont le fournisseur se trouve à Tamerville) : ouvert à tous. La distribution est faite par des parents d'école.
- La venue du Père Noël à l'école et la distribution des cadeaux aux enfants.
- L'organisation d'un marché de Noël où des artisans locaux ont pu exposer et vendre leurs produits, articles... L'APE a vendu des kits cookies confectionnés par des parents et des enfants de l'école de Sotteville !

Les différentes animations financées par l'APE :

- Un spectacle de magie présenté par David Silaguy qui est venu montrer de nombreux tours aux enfants dans la salle de motricité de l'école.
- Le carnaval, à l'école de SOTTEVILLE. Les enfants se sont retrouvés autour du bonhomme carnaval

Et pour clôturer cette belle année scolaire 2022, une kermesse où les enfants ont pu essayer divers jeux en bois fabriqués par un papa de l'école.

Cette soirée était accompagnée d'un barbecue pour célébrer cette fin d'année.

ET TOUTES CES ACTIONS ONT PERMIS DE FINANCER aussi :

- Une sortie vélo pour la classe de CE2
- L'achat des calculatrices pour les élèves de CM2 en route vers le collège !
- Une journée à la découverte du Mont St Michel pour les classes de GS/CP, CE1 et CE2.
- un séjour de 2 jours à Rouen pour les grands de CM1/CM2.

Une fois de plus, sans la mobilisation de chacun, l'APE ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui



# Le petit mot de Canton Jeunes



## **1. ACCUEIL DE LOISIRS :**

À la rentrée de Septembre 2023, l'association Canton Jeunes a ouvert, à la demande du RPI de Sotteville / Saint Christophe du Foc / Benoistville, un nouvel accueil de loisirs sur la commune de Sotteville, pour les enfants de maternelle et primaire.

59 enfants sont inscrits à ce jour et entre 20 et 30 enfants de 3 à 10 ans sont accueillis tous les mercredis par Gilles, Morgane et Louane.

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant certaines vacances scolaires (La Toussaint, Vacances d'Hiver, de Printemps et au mois de Juillet).

Tout d'abord, il s'agit d'un temps qui a un côté rassurant, cocooning, comme à la maison, où les enfants et les animateurs peuvent venir en chaussons ou déguisés, où ils peuvent se servir un fruit pendant le créneau du « p'tit creux ».

Et c'est aussi un temps axé sur l'autonomie et la responsabilisation où les enfants ont des jeux, des livres à disposition mais aussi du matériel pédagogique divers qu'ils peuvent utiliser à leur guise, à condition que les règles (simples) soient respectées.

Et enfin, le côté dynamique vient des activités mises en place les mercredis. Bien sûr, des activités manuelles, des jeux extérieurs, des expériences scientifiques, des ateliers cuisine, mais aussi, deux sorties à la piscine, une sortie à la Lande Saint Gabriel, des olympiades, des ateliers théâtre, un goûter partagé avec les parents, la préparation d'un marché de Noël, ...

Également pendant les vacances de la Toussaint : une décoration et des activités autour d'Halloween, une chasse aux bonbons, un repas au centre préparé par les enfants et un animateur, un grand jeu, et un après-midi cinéma / goûter, annulé à cause de la tempête.

## **2. GARDERIE PERISCOLAIRE :**

Durant l'année 2023, 141 enfants sont inscrits à la Garderie de Sotteville. 4 animatrices et 1 directeur sont en permanence sur les temps d'accueil qui ont lieu, bien sûr, dans les locaux de la garderie, mais aussi à l'école (depuis deux ans), vu l'évolution des effectifs.

Toutes sortes de jeux et de matériel pédagogique sont à la disposition des enfants. Mais les activités, les gestes de la vie quotidienne et l'aménagement sont organisés de façon à développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants. C'est ainsi que plusieurs projets ont vu le jour, à leur initiative :

- Repas entre CM2,
- Tournoi d'échecs et de ping-pong,
- Ecriture de sketchs et jeux de scène.

Développer le côté relationnel avec les familles est également un de nos objectifs. Nous avons ainsi organisé plusieurs projets dans ce sens :

## Le petit mot du Comité des Fêtes

### Du nouveau du côté du comité des fêtes de Benoistville...

Le comité des fêtes de Benoistville a fait part de son bilan 2023 lors de son assemblée générale le vendredi 12 Janvier. Une trentaine de personnes étaient présentes lors de cette soirée.

### Un nouveau bureau

A l'occasion de cette réunion, le comité a intégré de nouveaux membres. Madame DESIRESSE prend la place de présidente après la démission de Monsieur Jean ROULLAND qui occupe le poste depuis trente ans. L'association le nomme président d'honneur. Monsieur AUBERT Sylvain reste vice-président ainsi que Monsieur DESIRESSE Patrice en tant que trésorier. Madame SAUTY Ariane (secrétaire) est remplacée par Mme SCelles Valentine. Monsieur LEJUEZ Olivier quitte le comité mais accueille deux nouveaux membres actifs : Mme COSNEFROY Aïcha et Madame JOUANNE Régine.

### Des événements renouvelés

Nous retrouverons cette année le repas du D-Day (rassemblement convivial des habitants de Benoistville), le repas du comité, le méchoui du mois de juillet, le repas des bénévoles qui permettra à l'association de se retrouver pour un événement festif. Mais aussi la mise en place des illuminations de Noël. Cependant cette année, à titre exceptionnel, le comité des fêtes ne pourra pas organiser le vide grenier.

Une nouveauté pour 2024, une grande chasse aux œufs de pâques sera organisée le dimanche 31 Mars!

Le comité des fêtes enregistre en ce début d'année 24 adhérents qui se sont inscrits mais nous espérons obtenir plus d'inscription au cours de l'année.

Avis à celles et ceux qui veulent devenir adhérents, ce sera avec grand plaisir ! Une participation de deux euros est demandée. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à cette adresse : [cdf.50340benoistville@gmail.com](mailto:cdf.50340benoistville@gmail.com)

Valentine, secrétaire.



# Le petit mot de Canton Jeunes



## **1. ACCUEIL DE LOISIRS :**

À la rentrée de Septembre 2023, l'association Canton Jeunes a ouvert, à la demande du RPI de Sotteville / Saint Christophe du Foc / Benoistville, un nouvel accueil de loisirs sur la commune de Sotteville, pour les enfants de maternelle et primaire.

59 enfants sont inscrits à ce jour et entre 20 et 30 enfants de 3 à 10 ans sont accueillis tous les mercredis par Gilles, Morgane et Louane.

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant certaines vacances scolaires (La Toussaint, Vacances d'Hiver, de Printemps et au mois de Juillet).

Tout d'abord, il s'agit d'un temps qui a un côté rassurant, cocooning, comme à la maison, où les enfants et les animateurs peuvent venir en chaussons ou déguisés, où ils peuvent se servir un fruit pendant le créneau du « p'tit creux ».

Et c'est aussi un temps axé sur l'autonomie et la responsabilisation où les enfants ont des jeux, des livres à disposition mais aussi du matériel pédagogique divers qu'ils peuvent utiliser à leur guise, à condition que les règles (simples) soient respectées.

Et enfin, le côté dynamique vient des activités mises en place les mercredis. Bien sûr, des activités manuelles, des jeux extérieurs, des expériences scientifiques, des ateliers cuisine, mais aussi, deux sorties à la piscine, une sortie à la Lande Saint Gabriel, des olympiades, des ateliers théâtre, un goûter partagé avec les parents, la préparation d'un marché de Noël, ...

Également pendant les vacances de la Toussaint : une décoration et des activités autour d'Halloween, une chasse aux bonbons, un repas au centre préparé par les enfants et un animateur, un grand jeu, et un après-midi cinéma / goûter, annulé à cause de la tempête.

## **2. Garderie Periscolaire :**

Durant l'année 2023, 141 enfants sont inscrits à la Garderie de Sotteville. 4 animatrices et 1 directeur sont en permanence sur les temps d'accueil qui ont lieu, bien sûr, dans les locaux de la garderie, mais aussi à l'école (depuis deux ans), vu l'évolution des effectifs.

Toutes sortes de jeux et de matériel pédagogique sont à la disposition des enfants. Mais les activités, les gestes de la vie quotidienne et l'aménagement sont organisés de façon à développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants. C'est ainsi que plusieurs projets ont vu le jour, à leur initiative :

- Repas entre CM2,
- Tournoi d'échecs et de ping-pong,
- Ecriture de sketches et jeux de scène.

Développer le côté relationnel avec les familles est également un de nos objectifs. Nous avons ainsi organisé plusieurs projets dans ce sens :



- Un après-midi jeux sportifs pour les familles,
- Les treizièmes rencontres parenfants,
- Deux soirées jeux de société avec les parents.

Nous avons également participé au carnaval de l'APE en créant le Monsieur Carnaval, un sorcier, voleur de couleurs.

Et dernièrement, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de la garderie. Il est arrivé sur sa moto, puisque ses rennes étaient malades et qu'ils ne pouvaient pas conduire le traîneau, et a offert des chocolats et un goûter aux enfants. Le marché de Noël de la garderie a très bien fonctionné également.

### **3. L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

14 enfants, du CE1 au CM2, ont fréquenté l'Accompagnement à la Scolarité jusqu'en juin 2023. Nadège et Odile, animatrices permanentes de Canton Jeunes ont pris en charge les enfants 4 jours par semaine de 16h15 à 17h45. Le but était d'aider l'enfant à mettre en place sa propre organisation de travail et de le valoriser dans ses efforts.

En plus de ces objectifs, les animatrices ont travaillé avec les enfants sur un projet autour du jeu de société (création de jeux, intervention de l'association « des jeux pleins la manche »).

L'Accompagnement à la Scolarité n'a pas été renouvelé à la rentrée.

### **4. LA LUDOTHEQUE**

Après 7 années d'existence et un petit succès remporté, la ludothèque a cessé d'accueillir des familles sur Sotteville pour laisser la place à l'Accueil de loisirs. 15 familles étaient encore inscrites jusqu'en juillet 2023 et tous les mercredis, ce petit monde se rejoignait pour jouer et se rencontrer autour de jeux de société.

Afin de satisfaire les familles, des soirées jeux seront proposées tout au long de l'année à venir.



## Le petit mot de Bensongs

L'édition 2023 de la fête de la musique à Benoistville a été encore un énorme succès !

Grâce aux nombreux bénévoles et aux Benoistvillais qui s'impliquent chaque année dans cette belle réussite, nous pouvons déjà vous donner rendez-vous le vendredi 7 juin prochain !

Si vous souhaitez devenir bénévole, vous pouvez nous joindre sur la page Facebook de BenSongs, par mail à [bensongs50340@gmail.com](mailto:bensongs50340@gmail.com) ou tout simplement par téléphone Loïc Capelle 0608863287

À très bientôt !





## Le petit mot du Club de l'Amitié

### Récapitulatif des manifestations de l'année 2023 au Club de L'Amitié de Benoistville.

Le Club de l'Amitié de Benoistville se retrouve avec plaisir les premiers et troisièmes mardis de chaque mois pour jeux de société, pétanque, goûter et yoga.

Comme chaque année, nous avons notamment fêté l'épiphanie avec nos adhérents présents qui ont pu déguster les galettes des rois de notre boulanger de Benoistville « Au Pin cuit ».

Les séances de cinéma gratuites, organisées par le SAG et programmées à l'école de Musique de Les Pieux, ont permis à nos membres intéressés, de passer quelques après-midi du premier trimestre pour voir ou revoir quelques bons films...

Nous avons organisé une journée le 22 février 2023 au Zénith de Caen pour le spectacle Holyday on ice.

Le 25 mars 2023 a eu lieu notre grande soirée dansante au Rafiot de Flamanville sur le thème du tango argentin avec près de 150 participants.

En avril 2023 la marche Inter-génération a eu lieu sur la commune de Flamanville dans une ambiance amicale et ludique.

Le 23 mai 2023 une sortie s'est déroulée au restaurant de Manoir du Tourp, suivie d'une visite des Jardins du Château de Vauville l'après-midi.

Une dernière sortie avant les vacances d'été, a eu lieu le 26 juin 2023 avec la visite de la ville de Dinan.

Septembre a vu la réouverture du club avec nos traditionnelles réunions et activités.

Le 17 octobre 2023, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée en présence de 39 personnes. Elle a été suivie d'un repas offert à ses adhérents par le club, au restaurant « Telles Qu'elles » à Cherbourg, puis d'une visite l'après-midi, du musée de la Glacerie.

Cinq concours de belote ont été réalisés au cours de cette année 2023 et notre loto annuel s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le 26 novembre 2023 en réunissant près de 120 personnes.

Le 16 décembre 2023, lors de notre dernière réunion mensuelle, nous avons fêté les anniversaires du quatrième trimestre et offert un goûter de Noël aux adhérents présents, avec une animation Karaoké.

Les sorties et animations de l'année 2024 sont à l'étude et toute proposition sera examinée par le bureau et soumise aux adhérents. En dehors de nos concours de belote et loto annuel, nous envisageons notamment d'organiser des voyages (Puy du Fou, Grèce, Slovénie, Iles Anglo-normandes ...) – Leur faisabilité dépendra du nombre de participants...

Michèle Pathé : Administratrice.





## *Le petit mot des étoiles de la B'Névillaise*

En 2023, nous avons participé à divers événements tels que la fête de l'école de l'amicale de l'Amont-Quentin, la superbe fête du port à Dielette, la fête de la musique à Benoistville qui fut encore cette année une grande réussite, une visite enrichissante à la maison de retraite de Flamanville (une expérience intergénérationnelle réjouissante) et notre spectacle annuel a la salle du Rafiot à Flamanville.

De plus, en cette fin d'année 2023, nous avons dansé lors de trois marchés de Noël : ceux de Vasteville, de Urville-Nacqueville et bien sûr de Benoistville.

Pour l'année 2024, notre programme n'est pas encore complet, à l'exception de notre spectacle prévu pour le 18 mai 2024.

Nous avons également à cœur de participer à des événements importants tels que la fête de la musique de Benoistville organisée par la B'Névillaise, ainsi que la fête du port à Dielette, qui promet d'être exceptionnelle cette année encore.

Nous attendons toujours la confirmation de certains lieux qui nous tiennent à cœur, comme la fête de l'Amont-Quentin. Bien entendu, nous serions ravis de participer à nouveau aux marchés de Noël. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont fait confiance cette année, et nous espérons maintenir ces relations pour les saisons à venir.

En 2024, nous sommes à la recherche de nouvelles dates pour animer les événements du Cotentin ou pour offrir des prestations dans des maisons de retraite.

Si vous souhaitez apporter une touche unique à vos festivités, n'hésitez pas à faire appel à nos majorettes et danseuses de la B'Névillaise. Nous proposons un large éventail de prestations incluant des parades, des danses, des bâtons lumineux et enflammés, et bien d'autres encore. Pour plus d'informations, contactez-nous par e-mail à [lesetoilesbnevillaise@orange.fr](mailto:lesetoilesbnevillaise@orange.fr), via notre page Facebook ou par téléphone au 0668142275.





## Le petit mot d'Autour d'une fleur

### Noces de coton AUTOUR D'UNE FLEUR

L'association a fêté son premier anniversaire sur la commune de Benoistville, mais existe depuis de nombreuses années.

Notre première assemblée générale s'est déroulée le 11 octobre dernier en présence de Monsieur Gancel, Maire de la commune.

Cette première assemblée générale fût suivie par le pot de l'amitié.

Le 10 décembre dernier, notre présence sur le marché de Noël, organisé par l'Association des Parents d'Elèves, fût très remarquée, il y avait de belles compositions florales à vendre mais aussi une exposition de travaux réalisés par les Adhérentes.

A ce jour, nous sommes 25 adhérentes, nos cours ont lieu à la salle communale le deuxième mercredi de chaque mois toute la journée.

Nous vous invitons à nous rendre visite.

Danièle, Présidente.





## Le petit mot des chasseurs

Sur tous les terrains de la Société Communale de Chasse de Benoistville, **la chasse est interdite le Mercredi et le Vendredi.**

Jusqu'au premier Novembre, la chasse n'est autorisée que le Jeudi et le Dimanche, à l'exception lors des battues.

### Les heures de chasse définies par la Fédération sont les suivantes :

**du 24/09 au 28/10 inclus :**

**de 09H00 à 19H00**

**du 29/10 au 07/01/2024 inclus :**

**de 09H00 à 17H30**

**du 08/01 au 29/02/2024 inclus :**

**de 09H00 à 18H15**

### Les dates de Battues planifiées sont :

**Les 14 et 28/10/2023**

**Le 25/11/2023**

**Le 16/12/2023**

**Le 20/01/2024**

**Les 10 et 25/02/2024**

**En cas de présence avérée de sanglier(s), une battue supplémentaire pourra être effectuée.** La Fédération des chasseurs de la Manche a décidé que sa chasse est prolongée jusqu'au 31 mars 2024. Ceci de une heure avant le lever du soleil jusqu'à une heure après son coucher (seulement du 01/03 au 31/03), elle précise également que tous les modes de chasse sont autorisés en tous lieux.

La chasse est souvent attaquée sur ce point : la régulation. C'est un fait, certaines espèces sont en surnombre et doivent être régulées. « La chasse a un rôle de régulation d'espèces qui poseraient des problèmes si elles n'étaient pas chassées. La première de ces espèces, dans le monde agricole, c'est le sanglier.

En l'absence de prédateurs naturels, c'est la chasse qui régule les populations de grand gibier (cerfs, chevreuils, sangliers).

Une population d'animaux trop élevée met en péril le renouvellement de la forêt, sa biodiversité, et à terme les populations elles-mêmes.

La surpopulation n'est pas exclusivement un problème forestier. Les agriculteurs riverains subissent eux aussi des dégâts. Il faut en permanence ajuster les plans de chasse.

Sans prédateurs, la régulation est ainsi un acte obligatoire pour :

- limiter les accidents avec les véhicules
- réduire les dégâts sur les terrains agricoles
- préserver l'équilibre sylvo-cynégétique (faune/flore)
- assurer le renouvellement des bois : en effet, en trop grand nombre, les animaux compromettent le renouvellement des bois par la consommation répétée des jeunes pousses (abrouissement).



## Manifestations de l'année

9 Mars	Repas des aînés par la municipalité
28 mars	Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
31 mars	Grande chasse aux œufs par le Comité des Fêtes
26 mai	Verre de l'amitié pour la Fête des Parents offert par la municipalité
30 mai	Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
2 juin	D DAY organisé par le Comité des Fêtes avec la Municipalité
7 juin	Fête de la musique organisé par Bensongs, avec la participation des Etoiles de la B'Névillaise
13 juin	Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
23 juin	Fête Paroissiale de la Commune, messe et verre de l'amitié
26 septembre	Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
27 octobre	Assemblée générale du Club de l'Amitié
01 décembre	Loto organisé par le Club de l'Amitié

## Calendrier de distribution de raticide

- Samedi 6 janvier
- Samedi 6 avril
- Samedi 6 juillet
- Samedi 5 octobre



## Infos utiles



### Sécurité Secourisme

Un défibrillateur automatique est installé sur la commune au niveau de la Salle des Fêtes, son utilisation en cas d'arrêt cardiovasculaire fait l'objet d'un minimum de connaissances, tout est indiqué sur l'appareil.

codever



## *Les 10 conseils du Codever Collectif de défense des loisirs verts*

### **1) Le tout-terrain se pratique sur les chemins et dans les sites adaptés.**

Les limitations de circulation sur les chemins ruraux doivent faire l'objet d'un arrêté municipal ou préfectoral motivé. Elles doivent obligatoirement être signalées à l'entrée de la voie par un panneau conforme au code de la route.

### **2) Pas de hors-piste**

Il est rigoureusement interdit de sortir des chemins, qui doivent généralement présenter au minimum la largeur d'une voiture

### **3) Ne prenez pas la randonnée pour une compétition.**

Comme sur la route, la vitesse excessive et le défaut de maîtrise de son véhicule peuvent être dangereux et sanctionnés.

### **4) Soyez courtois avec les riverains, les exploitants agricoles et les autres randonneurs.**

Certains usagers cherchant le calme peuvent être surpris par votre passage. On croise les promeneurs au ralenti et on arrête les moteurs le temps du passage des cavaliers. Roulez de préférence en petit groupe. Un salut ne gâche rien !

### **5) Respectez les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures.**

Les respecter c'est aussi préserver notre activité.

### **6) Respectez l'état des chemins et leurs abords.**

Les chemins sont sensibles à l'érosion et aux conditions humides. En tenir compte, c'est respecter les communes qui ont la charge de l'entretien, mais aussi les usagers.

### **7) Roulez avec un véhicule propre, conforme et silencieux.**

La réglementation est la même que sur la route. Vous devez posséder le permis de conduire adéquat au véhicule. Bannissez avant tout la pratique du pot d'échappement « bidouillé ».

### **8) Adaptez votre conduite et les équipements nécessaires aux conditions climatiques.**

Il vous appartient donc d'équiper votre véhicule de façon adéquate et parfois de vous abstenir...

### **9) Respectez la réglementation.**

Face à une barrière, un panneau d'interdiction conforme au code de la route ou signalant le caractère privé du chemin, changez d'itinéraire. En cas de verbalisation, vous seriez indéfendable et les amendes peuvent être très lourdes.

### **10) Soyez bien assurés.**

Outre l'assurance de votre véhicule, une « garantie protection juridique » est indispensable, afin d'être assisté d'un avocat en cas de verbalisation abusive.

□



## Réglementation sur le brûlage des végétaux

**L'arrêté permanent de protection des forêts contre l'incendie dans le Département de La Manche interdit le brûlage des végétaux. Une pratique nocive et interdite.**

Il est recommandé de privilégier des méthodes alternatives telles que le recyclage, le compostage ou l'utilisation de la déchetterie. Lorsque ces déchets sont bien traités, ils constituent une ressource riche et essentielle pour notre environnement.

Les déchets verts sont des végétaux de jardin :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Epluchures de fruits et légumes

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de **750 € maximum**.

Il n'y a pas de loi qui impose des dates pour la taille des haies ; toutefois la Ligue de Protection des Oiseaux recommande fortement de ne pas élaguer, ni tailler les haies et les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet. Certains arrêtés préfectoraux peuvent néanmoins interdire la taille des haies au niveau local. Mieux vaut donc vérifier auprès de sa commune avant de se lancer.

Lorsqu'une haie se situe sur la limite de propriété, les propriétaires des deux terrains sont responsables de son entretien.

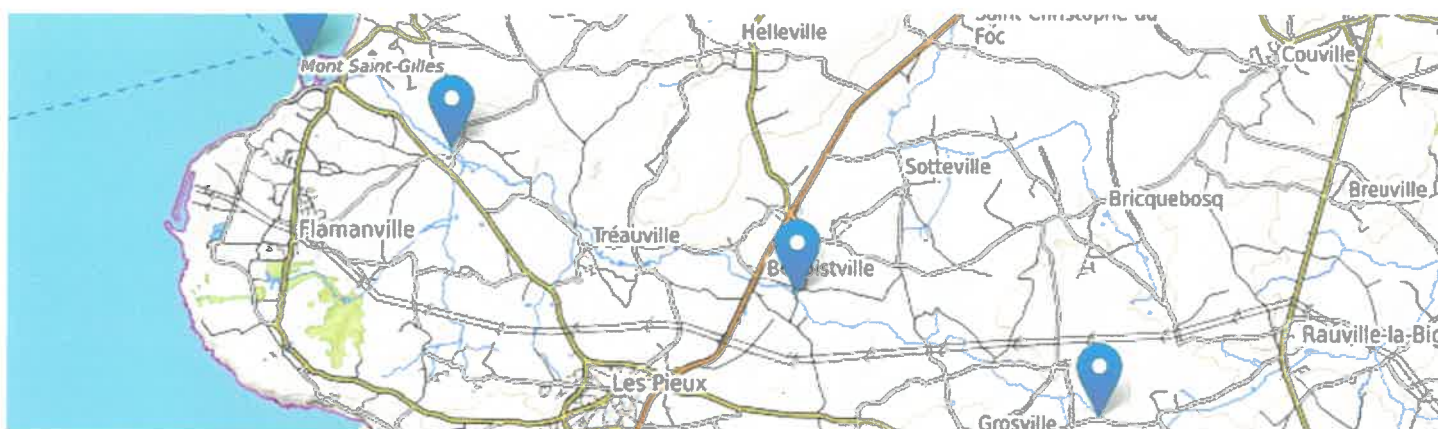


## L'entretien de La Diélette

La Diélette est un fleuve (12,6 km de long) qui prend sa source sur la commune de Grosville, traverse Benoistville et longe La Laiterie.

Certains principes doivent être rappelés aux propriétaires – riverains de La Diélette.

- L'entretien régulier des cours d'eau sont une obligation.
- Il s'agit de permettre le libre écoulement des eaux tout en maintenant la qualité écologique.
- Il consiste au retrait des encombres dans la rivière, soit manuellement depuis son lit, soit mécaniquement depuis les berges. Suite aux fréquents coups de vents, nous vous demandons de veiller à un entretien régulier.
- Si des travaux plus importants sont rendus indispensables par défaut d'entretien de la rivière, il est nécessaire de demander un avis préalable auprès de la D.D.T.M (Direction Départementale des Territoires de la Mer- Saint Lô.



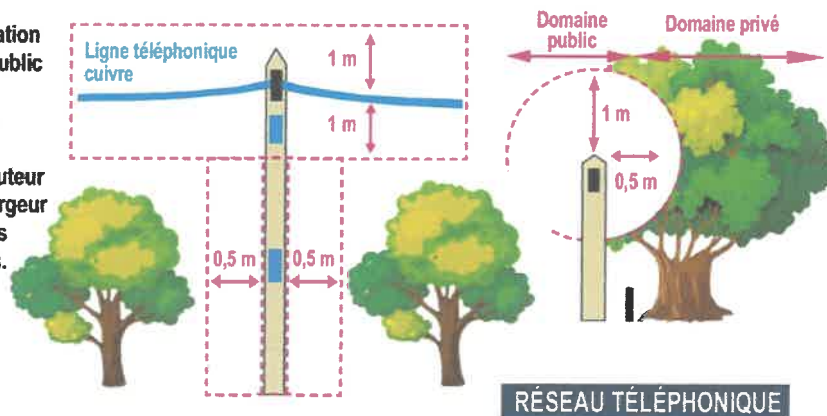
## Tout savoir sur l'élagage

L'élagage est une étape **clé** dans le déploiement de la  **fibre optique**. Surtout lorsqu'il s'agit d'un cheminement aérien, que ce soit pour le fil téléphonique existant ou pour le passage du câble de fibre optique. La végétation environnante peut gêner ou rendre impossible le passage du câble de fibre optique. Les branchages ou les chutes de branches peuvent également entraîner un dysfonctionnement ou une coupure du réseau.

Outre la prévention de l'endommagement des équipements des réseaux, un élagage régulier présente de nombreuses vertus : il favorise une bonne santé des arbres, préserve leur qualité et leur beauté, limite le ramassage des feuilles et prévient la chute des branches. Chaque plantation doit respecter un dégagement de **1 mètre de hauteur** et de **50 centimètres de largeur** autour du câble.

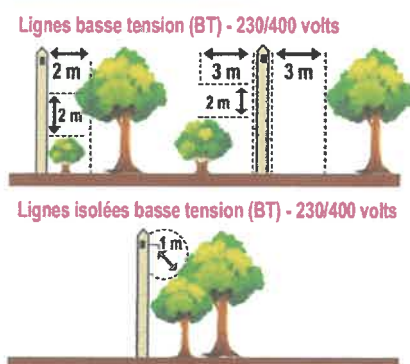
### Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.



RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

### RÉSEAU ÉLECTRIQUE





- Au mois de janvier, vous pouvez également retrouver un emplacement réservé pour les sapins. Ils sont redistribués dans les exploitations agricoles pour faire du compost.



- Vous avez un container « spécial bouchons en liège ». Il est destiné au profit des personnes en situation de handicap.

**Les Bouchons du Cœur de Normandie**

**NE LES JETEZ PLUS !**

Collecte de bouchons de liège et synthétiques au profit de personnes en situation de handicap

Association loi 1901  
 Contact : [lesbouchonsducœurnormandie@gmail.com](mailto:lesbouchonsducœurnormandie@gmail.com)  
 Présidente 02 31 24 60 00 Secrétaire 07 83 72 77 75



- Au cimetière, vous pouvez retrouver trois bacs à déchets. Un bac jaune pour les pots, papiers et barquettes en plastique, un bac noir pour les déchets autres (pots en terre cuite et fleurs artificielles) et un second bac noir pour la terre à déposer en vrac, elle sera utilisée pour du futur compost. Merci de respecter le tri.

**ORDURES MÉNAGÈRES**

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE

BANDEROLES FUNÉRAIRE

FLEURS ARTIFICIELLES AVEC LEUR MOUSSE

IL EST INTERDIT DE METTRE DES POTS DE FLEURS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

**EMBALLAGES ET PAPIERS**

TOUTES LES BOUTEILLES ET BIDONS PLASTIQUES, TOUS LES POTS ET BARQUETTES

TOUS LES FILMS ET SACS PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET CARTONS



Au niveau du parking de la Vaserie, vous avez plusieurs containers :

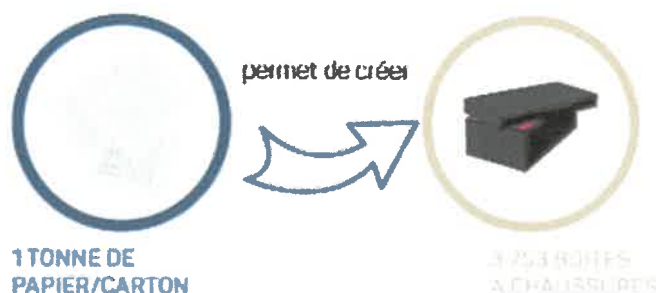
- Un container à verres : pour les emballages en verre, les déchets se jettent non lavés, non imbriqués et en vrac. Le verre est un déchet solidaire, puisque pour chaque tonne collectée, **1 € est reversé à l'Association Cœur et Cancer**.



- Un container à textile, au profit de Fil et Terre. L'Association est une structure d'insertion par l'activité économique et accompagnement socioprofessionnel. Les textiles sont triés, recyclés, remis en vente à un prix compétitif.



- L'Association des Parents d'élèves de l'Ecole des 3 Villages (Commune de Benoistville Saint Christophe du Foc et Sotteville) continue de récolter le papier à recycler afin de financer les sorties scolaires des enfants.
- Ce papier est vendu à l'entreprise ENCORE qui le recycle, l'année dernière **800 euros** ont été récoltés grâce à vous!
- Si vous avez une grande quantité de papier à leur donner vous pouvez les contacter par mail : [ape.sotteville@gmail.com](mailto:ape.sotteville@gmail.com).



## Trier c'est encore mieux !

Le tri est entré dans notre quotidien et sa pratique s'ancre au fil des années. Lorsque vous triez un déchet vous permettez son recyclage ou sa valorisation. Trié, un déchet devient une ressource.

A la mairie, vous avez la possibilité de déposer vos vieux crayons, matériaux d'écriture, au profit de deux Associations, TIMOUN et pour l'Association Neurofibromatoses, qui travaille sur la recherche médicale.

Beaucoup de ces fournitures « scolaires » sont composées de plastique. Malheureusement jetées avec les ordures ménagères elles se trouvent enfouies sous terre. Pollution garantie pour des milliards d'années. Si on recycle le matériel d'écriture cela permet de lui donner une seconde vie, de protéger notre environnement, d'aider une association avec l'argent récolté et aussi d'économiser de la matière première comme le pétrole.



**100 stylos recyclés = 1 repas pour un enfant**

Vous avez également à disposition un collecteur de piles pour le Téléthon.

L'opération 1 pile = 1 Don pour le téléthon, collectons un maximum de piles !



Une boîte à livres troc & moi est installée au pied de la mairie. Vous pouvez déposer, emprunter, garder ... des livres de tous genres. Dans le tiroir troc & moi vous pouvez faire la même chose avec du matériel en bon état de marche.



Pour mieux vous aider à trier, une nouvelle application est disponible sur le site de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

### Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play